

Jeudi le 12 février 2015

Jacques Létourneau, président de la CSN
Francine Lévesque, 1ère vice-présidente de la CSN

Camarades,

Suite à vos récentes déclarations publiques rapportées dans La Presse du 6 février, notamment celles de Francine Lévesque à l'effet qu' "aucun représentant syndical ne voudra s'avancer sur des concessions à la table de négociation en plein maraudage" et à celles de Jacques Létourneau rapportées dans Le Devoir du 9 février à l'effet que "le mouvement syndical exclut la tenue d'une grève générale illimitée", notre Assemblée générale a adopté à l'unanimité la proposition suivante et nous a mandaté à vous la transmettre:

Que l'Assemblée générale du SPCMV:

- **mandate l'exécutif afin qu'il intervienne dans les diverses instances syndicales pour inviter les représentant-e-s syndicaux du Front commun à manifester sur la place publique la combativité et la détermination du mouvement syndical, à rappeler que les décisions importantes, y compris en matière de stratégie, sont le fait des assemblées générales souveraines et, quand ils et elles parlent publiquement, à garder ouvert le spectre des possibilités d'actions, y compris le recours à des moyens de pression lourds.**
- **invite les autres syndicats à faire de même.**

Notre Assemblée générale considère qu'il est inacceptable que nos représentant-e-s engagent publiquement les membres de notre syndicat sur la voie des concessions et excluent d'emblée le recours à la grève générale alors que nous sommes à organiser une lutte décisive pour défendre nos conditions de travail et les services publics contre une offensive néolibérale d'une ampleur sans précédent.

Solidairement,

Charles Lemieux, président
pour le Syndicat des professeur-e-s du collège Marie-Victorin